Vol. XXXVIIII — Saint-Boniface, Manitoba, 15 Juin 1910. — No. 32

ABONNEMENT
Canada .... $1.00 par année
[illegible] 1.50
[illegible] 2.00

TARIF DES ANNONCES
[illegible], par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente .... 6 "

N. B.—[illegible] au taux de 25 cents chacune.

AVIS [illegible] pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 32, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, doivent être adressées

LE MANITOBA,
(SAINT-BONIFACE, MANITOBA)

POUR LE MONUMENT A DOLLARD

MANIFESTE DE L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE A TOUS LES COLLÈGES, COUVENTS ET ECOLES DU PAYS

"Il faut un monument à Dollard !"— Tel est le mot d'ordre lancé à la Place d'Armes, (Montréal le 29 mai, aux acclamations de vingt mille personnes.

Sa Grandeur Mgr. Bruchési le formula, un ministre de la Couronne, l'honorable M. Décarie, le seconda, et un poète, M. Boyd, représentant l'élément anglais et protestant, le fit sien et le chanta.

Comble de joie et d'espoir! Le premier à répondre spontanément fut Son Excellence Lord Grey, qui dans une vibrante lettre à M. Omer Héroux du *DEVOIR* vient de s'inscrire pour $100.00.

Il n'y a donc qu'une opinion à ce sujet. Tous, gouvernants et sujets, clergé et laïques, Anglais et Français, protestants et catholiques sont unis de coeur et d'âme enthousiastes. Tous veulent immédiatement faire amende honorable pour l'oubli vraiment incompréhensible où l'on a laissé jusqu'ici les auteurs du plus héroïque fait d'armes de l'histoire et les véritables sauveurs de la patrie.

Mais comme on l'a écrit dans un journal, il ne s'agit pas seulement de recueillir des fonds, il faut surtout faire l'éducation de notre peuple en faisant participer à l'œuvre les plus humbles et les plus petits. Il faut que par tout le pays chacun puisse se dire : "J'ai contribué de mon obole et de ma personne à la glorification de martyrs du Long-Sault si longtemps oubliés !"

Sans aspirer à prendre la tête du mouvement d'ensemble, les membres de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne française veulent, conformément au désir exprimé par Monseigneur Bruchési, faire largement leur part.

A l'exemple de Dollard, sans tarder, ils se mettent en campagne et courent droit aux avant-postes.

Bien sensible leur est le souhait que leur adresse Son Excellence Lord Grey dans sa lettre à M Héroux : *I sincerely hope that the Association de la Jeunesse may be successful in obtaining the money required to erect a monument worthy of* "le sacrifice héroïque de Dollard."

Comme nous avons déjà lié connaissance, il y a deux ans, avec le personnel enseignant français de la province ainsi que ses élèves et que nous avons, en cette mémorable circonstance, sondé la profondeur de leur dévouement à une juste et noble cause, nous nous adressons encore à eux, persuadés que l'appel sera entendu.

Bien plus, après la lettre de souscription de Lord Grey et après la chaude allocution de M. Boyd qui en des paroles émues nous a promis le concours de concitoyens anglais, nous croyons devoir nous adresser également à toutes les écoles du pays. La jeunesse anglaise, nous en sommes sûrs, ne se montrera pas moins admiratrice que la nôtre du sacrifice et de l'héroïsme personnifiés dans les dix-sept braves du Long-Sault.

Pour organiser notre souscription d'une facon pratique voici ce que nous proposons aux maîtres et aux maitresses de tout collège, couvent ou école :

1° Donner à chacun de leurs élèves, même les plus petits, une feuille de papier écolier portant inscrit en tête : "Pous le monument à Dollard" avec ensuite l'adresse de l'école et le nom de l'élève.

Voir le blanc que nous publions ci dessous.

2° Inviter chaque élève à se faire zélateur de l'œuvre en s'adressant à ses parents et amis, à ses cousins et cousines ! et à rapporter —avec la sienne— le plus de souscriptions possible. Créer de l'émulation chez tous.

3° L'élève aura soin d'inscrire sur la feuille le nom de chaque souscripteur avec, à droite, le chiffre de la somme souscrite. Il fera l'addition et remettra au maître, avec la feuille la somme totale qu'il aura recueillie.

4° Après quatre ou cinq jours de propagande intense, le calcul général se fera. Le maître inscrira au tableau noir le nom de tous ses élèves, avec, à droite, la somme que chacun aura recueillie et versée. L'addition se fera publiquement, et, sans doute, au grand intérêt et contentement de ces braves petits citoyens.

5° Le tout—feuilles des souscripteurs et argent (chèque ou mandant-poste)— sera adressé à *l'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE CANADIENNE FRANCAISE, casier postal*, 2183, *Montréal.*

6° L'Association s'engage à verser l'argent au Comité du monument Dollard qui est en voie de formation, puis à faire sceller les listes les souscripteurs dans le socle du momument quand on l'érigera.

Dollard dans sa gloire aura ainsi pour piédestal toute la nation reconnaissante.

7° Les particuliers ou les familles peuvent aussi nous adresser directement leur souscription, à l'instar de la famille Saint-Pierre, qui, hier adressait $15 00 pour les quinze membres qui la composent.

8° A l'arrivée de chaque chèque ou mandat, l'A. C. J. C., donnera avec le nom de l'école ou du souscripteur particulier, un accusé de réception public, par l'entremise des principaux journaux.

9° Nous invitons messieurs les curés à se faire. comme par le passé, nos auxiliaires dans cette oeuvre éminemment patriotique.

10° A tous nous disons : "Faites vite et bien, à la Dollard !"

MODELE DE LA FEUILLE DE SOUSCRIPTION

Pour le monument à Dollard.

Nom de l'école..
Nom de la paroisse ou de la rue..
Nom du comté ou de la ville..
SOUSCRIPTEURS :
....
....
....
SOMME : $
Nom de l'élève..

Adressez à : L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française, Casier postal, 2183, Montréal.

Le Manitoba

MERCREDI, 15 JUIN 1910

La St-Jean-Baptiste.

C'est une fête qui devrait toujours vous rallier dans un sentiment de fier et profond patriotisme.

La St-Jean-Baptiste a fait beaucoup depuis sa fondation pour aider les Canadiens-français à se grouper, à s'aimer par conséquent. Au Manitoba, l'oeuvre de la Saint Jean-Baptiste est spécialement importante, puisque nous ne pouvons triompher de tout ce qui nous menace que par une étroite union de toutes les bonnes volontés, au moins sur les questions qui touchent nos intérêts supérieurs.

Après des hésitations, explicables par les circonstances, le temps paraît arrivé où cette union peut se faire, sans heurt pour personne et sans humiliation pour aucune dignité personnelle. Il semble au contraire que tout favorise cette évolution bienfaisante vers un groupement plus complet de nos forces vives. Ce sera précisement le jeu arbitraire, et si outrecuidant ! de nos adversaires qui ouvrira les yeux de ceux qui avaient autrefois pu croire à des sentiments meilleurs.

Cette année, l'Union Nationale Métisse entrera dans les rangs, comme corps, à coté de notre société St. Jean-Baptiste.

Les autres société nationales soeurs ont aussi été invitées à être des nôtres le 26 juin.

Il est important de faire une démonstration réussie.

A cause de circonstances que nous regretions, la Société n'a pu organiser le traditionnel pique-nique de l'après-midi. Mais, tout de même, il ne faut pas négliger le programme religieux de la matinée.

Le matin de dimanche 26 juin, la fanfare appellera les citoyens à se former en procession, et le président et les officiers de la Société seront conduits à la Cathédrale.

Un programme musical de grand effet sera exécuté par la maîtrise. Il y aura sermon de circonstance et cérémonies élaborées.

Encore une fois, rallions-nous comme des frères et comme de bons patriotes.

Vers l'Ouest Canadien

Vers l'Ouest du Canada. C'est par ces mots que la "Presse" annonçait dernièrement à ses nombreux lecteurs qu'elle enverrait bientôt un de ses représentants vers les centres canadiens de cette partie du pays pour se renseigner par elle-même de la condition des nôtres, de leurs aspirations et de l'avenir qui leur est réservé dans cette partie de l'héritage national. Le but est également de dire aux familles restées ici ce que sont devenus ceux de leurs membres qui sont allés chercher fortune dans les regions de l'Ouest et de donner à ceux-ci des nouvelles des parents et amis restés au foyer paternel ou dans la place natale. Notre envoyé spécial sera comme un lien entre ces groupes que l'éloignement, les circonstances ont empêché de communiquer entre eux.

La realisation du plan conçu par la "Presse" n'a pas tardé à suivre l'annonce qui en avait été faite. En effet M. Gilbert Larue, qui avait été choisi pour remplir cette mission partait vendredi soir.

(*La Presse*)

Nous avons eu le plaisir de voir M. Larue dès la première journée de son arrivée à Winnipeg. Le jeune journaliste s'emploie actuellement à prendre les notes qui serviront à ses articles.

Nous souhaitons une bienvenue très cordiale, très fraternelle à l'envoyé du grand journal montréalais. Sa tâche est difficile; elle demande beaucoup d'esprit d'observation et d'analyse. Nous comptons que le jeune publiciste peindra fidèlement les choses. S'il les voit du même angle que nous, les conclusions de son enquête nous seront favorables.

Nous croyons en la survivance de notre race dans l'Ouest canadien.

Nous avons traversé des crises sérieuses. Cependant nous sommes encore debout, plus forts et plus aguerris que jamais. Chose digne d'être notée, les Canadiens-français de l'Ouest sont peut-être plus unis actuellement qu'ils ne l'ont pas été depuis longtemps.

Après avoir subi, avec les autres races, le contre-coup des soubresauts économiques des dernières années, les Canadiens de l'Ouest ont aussi pris leur part de la prospérité qui s'affirme maintenant ici. Notre progrès n'a peut-être pas été si rapide en apparence que celui de la race anglaise; cela tient à ce que les anglais ont eu immédiatement du capital anglais à leur disposition. Les Canadiens, eux, n'avaient aucun marché pour les accommoder. C'est la répétition de ce qui se passa sur le Saint-Laurent lorsque les Canadiens-français organisèrent seuls leurs premières maisons de commerce et firent leurs premiers efforts financiers. Les difficultés s'aplanirent devant la tenacité du travail ; et le capital se créa sur place même, avec les économies du peuple. Les Canadiens de l'Est sont maintenant pourvus de tout l'organisme nécessaire au développement normal d'un peuple.

Les Canadiens-français de l'Ouest se chiffrent à 60,000 environ, répartis entre Winnipeg et les Montagues Rocheuses.

Nous suivrons avec intérêt les articles de la *Presse*.

Communique

Nous sommes autorisés à annoncer que Sa Saintete Pie X, par l'intermédiaire de la Sacrée Congrégation de la Consistoriale, a placé l'île de Terre-Neuve sous la juridiction du Délégué Apostolique du Canada, qui dorénavant portera le double titre de Délégué Apostolique pour le Canada et Terre-Neuve.

Il y a trois diocèses dans l'Ile de Terre-Neuve, formant une province écclésiastique composé de l'achidiocèse de St-Jean et des diocèses de Hâvre de Grâce et de St Georges. La population catholique de l'île est d'environ 80,000 âmes. Jusqu'à présent, il n'y avait pas de représentant du Saint-Siège ayant juridiction sur Terre-Neuve, mais désormais le Délégué Apostolique du Canada sera en même temps Délégué pour Terre-Neuve aussi bien que pour le Canada.

Dans Carillon

M. Albert Préfontaine, député de Carillon, sera de nouveau candidat. Ses électeurs, composés de libéraux comme de conservateurs, lui ont offert la candidature lundi dernier avec une spontanéité qui fait augurer une victoire décisive.

M. Préfontaine, on ne l'oublie pas dans Carillon, a fait faire à travers toute la région, de grands et bienfaisants travaux. Le drainage, par exemple, a accru la fertilité du sol; les ponts et chemins ont facilité le mouvement commercial de la classe agricole.

L'adversaire de M. Préfontaine sera, dit-on, M. Horace Chevrier.

M. Chevrier a eu peur du comté de Saint-Boniface qui l'avait *jaugé* comme un monumental bluffer ; il se sauve de Saint-Boniface dans l'espérance de se faire accepter là où il est moins connu.

Mais il arrange mal son affaire. M. Chevrier parle aujourd'hui à Saint Pierre, accompagné de qui ?

De M. Norris, l'apôtre de l'instruction obligatoire ; de M. Osborne, l'apôtre de l'université d'Etat athée.

Au moment où des centaines de libéraux français se tournent contre M. Norris à cause de ces graves questions, M. Chevrier, lui, accepte ce programme odieux !

Deux cents personnes assistaient à l'assemblée.



M. ALBERT PRÉFONTAINE M.P.P.
Candidat dans Carillon

Voici la liste des délégués, arrangès par ordre de polls :

No 1—Octave Roy, Isaïe Graveline, Louis Hébert, Chas. Edwards.

No. 2—Louis E. Carrière, David Côté. sr., Charles Thérieux, Arthur Laroche, Duncan Mc Donald, Camille Thygate.

No. 3—Moise Goulet, Louis Lambert, Fred Marcotte, Victor Renuart, Maxime Desaulniers, Félix Péloquin, E. W. Cooke, Pierre Gagné, Alphonse Lambert, Alphonse Chauvin, McGillis Robert, John Tkshyre.

No 4—Edmond Malo, Rémi Gosselin, Leger Lambert, Xiste Fréchette.

No. 5—H. Fontaine, P. Trudelle, T. Marion, S Lecuyer, R. Erb, C. Carlton.

No. 6—Wasyl Mychamiek, Michal Czuby, Athanas Bruneau, Michael Paradowski.

No 7—Adolphe Mueller, Benjamin Fast.

No. 8—George Unger, John E. Friesen, Jacob Regher, Abraham Fast, Jacob R. Friesen.

No. 9—P A. St-Laurent, Louis Paradis, Joseph H. Granger, Thomas Boily.

No. 10—Cyprien Desgagné, Louis Gaudry.

No. 11—Pierre Poitras, M. Wordley, E. Grenier, Camille Guilbault, M. Dupuis.

No. 12—Charles Hoord, Robert Turner.

No 13—Amédée Marion, Gaspard Bérard, Octavien Bérard, Omer Watts, Jos. Bacon.

LA COMETE

UN ARTICLE D'EDOUARD DRUMONT DANS LA *Libre Parole*

A l'heure où j'écris, c'est décidément cette nuit à trois heures, que la fameuse comète doit s'approcher de la Terre et qu'un choc pourrait se produire et rejeter le monde dans le chaos d'où il est sorti. Dans ce cas, le journal ne paraîtrait pas et j'aurais écrit un article inutile.

Je vous avoue que, pour ma part, le fait m'est indifférent. Du moment où l'homme est condamné à mort en naissant, peu importe la question de savoir s'il mourra individuellement ou en masse.

Néanmoins, je m'explique très bien l'agitation et la panique qui ont gagné des villages tout entier en Hongrie et en Russie.

L'énigme du monde est effrayante quant on y songe et ce qui fait que le monde dure, c'est qu'on n'y songe jamais.

Il n'y a aucune raison pour que les mondes innombrables qui peuplent l'infini des cieux gravitent dans un ordre immuable et ne se heurtent jamais.

La seule raison qu'on en puisse donner est qu'il y a un Dieu, un Etre suprême, comme disait ce bon M. de Robespierre, qui organisa en l'honneur de cet Etre suprême, une fête magnifique qui fut fatale d'ailleurs à ce tyran qui se proclamait trop ouvertement déiste. Cet Etre suprême c'est le grand Architecte de l'Univers qu'on honorait encore dans les Loges il y a cinquante ans, mais qui, depuis, a été supprimé comme clérical. Je ne puis concevoir

Que cette horloge marche et n'ait pas d'Horloger.

Ainsi parlait Voltaire.

Cela paraît bien poncif, bien *coco* aujourd'hui, mais au fond en est toujours là.

Pour ceux qui ne sont pas chrétiens, et même à certaines heures, pour les chrétiens, c'est ce sentiment qu'on est enveloppé d'inconnu, qu'on ne sait rien et que depuis l'origine du monde on n'a jamais rien su, qui est effroyable et terrible.

Dans l'apaisement des nuits d'été à la campagne, en levant les yeux vers le firmament semé d'étoiles d'or, il n'est pas un de nous qui n'ait répété instinctivement la phrase de Pascal :

"Le silence de ces espaces immenses m'épouvante." Il n'en est pas un qui n'ait murmuré les vers du *Soir* de Lamartine et dit à l'astre des nuits : "Qui donc est-tu ?"

Viens-tu dévoiler l'avenir
A cœur fatigué qui t'implore,
Rayon, rayon divin,
Est-tu l'aurore
Du jour qui ne doit pas finir ?

C'est le silence inexorable qui répond seul à toutes vos interrogations, il est plus impressionnant et plus dramatique que le fracas des ouragans et le bruit des tempêtes.

Renan a bien traduit cet effet du silence, cette espèce de terreur que l'on éprouve à la pensée de ces milliards de créatures humaines qui ont disparu dans la nuit sans que jamais, jamais on ait su rien d'eux, sans qu'ils vous aient donné de leurs nouvelles.

La Science quand on l'interroge est aussi silencieuse que l'infini et ne nous apprend rien du mystère du monde, mais elle est silencieuse avec volubilité, prolixité et vanité; elle nous dit tout, excepté ce que nous voudrions savoir.

Nous savons que la Fin du Monde arrivera un jour, mais nous le savons par l'Evangile, car ce n'est que par le Christ que nous avons pris contact avec le Divin.

Aussitôt après la tribulation de ces jours là, le soleil s'obscurcira et la lune ne donnera plus sa lumière et les étoiles tomberont du ciel, et les vertus des cieux seront ébranlées.

Et alors paraîtra le signe du Fils de l'homme dans le ciel ; et alors touts les tribus de la terre se frapperont la poitrine, et elles verront le Fils de l'homme venant sur les nuées du ciel, avec une grande puissance et une grande majeste.

Le Christ a bien soin de nous avertir, cependant, que nul ne connaît le jour où le monde doit finir.

Mais pour ce jour et cette heure-là, personne ne les connait, pas même les anges dans les cieux ; mon Père seul les connait.

Et comme il est arrivé aux jours de Noé, ainsi arrivera-t-il aussi à l'avènement du Fils de l'homme.

Car, de même qu'aux jours avant le déluge, ils mangeaient et buvaient, se mariaient et mariaient leurs enfants, jusqu'au jour ou Noe entra dans l'arche.

Et n'eurent pas connaissance du déluge jusqu'à ce qu'il survint et les emporta tous. ainsi arrivera-t-il aussi à l'avènement du Fils de l'homme.

En réalité, la Science qui, du moins d'après ce qu'on nous affirmait, devait dissiper les ténèbres de la superstition, n'est qu'une des formes de la superstition.

Les Sybilles, voyantes, somnambules, cartomanciennes et chiromanciennes, ont fait des affaires superbes grâce à la comète. C'est un commerce qui survivra à tous les cataclysmes d'empires. Les Parisiennes railleuses et tout imprégnés d'idées modernes, ont la même attitude anxieuse, le même regard interrogateur devant la tireuse de cartes que les femmes romaines devant la diseuse de sorts.

Au fond, les voyantes sont aussi impuissantes que les savants à vous fournir autre choses que de bonnes paroles, des suppositions et des conjectures. Dans son beau livre, la *Science et l'Hypothèse*, le savant mathématicien Poincaré a la loyauté de reconnaître que, dans la plupart des cas, les explications que donnent les savants n'ont rien de définitif. Ce que nous prenons pour une vérité démontrée est purement et simplement l'explication la plus commode de faits qui resteront toujours impénétrables.

Les instituteurs primaires racontent aux enfants, qu'ils s'efforcent d'abêtir, que Galilée a découvert que ce n'était pas le Soleil qui tournait autour de la terre, mais la terre qui tourne autour du soleil. L'Eglise furieuse aurait persécuté Galilée pour ce fait et l'aurait plongé dans un cachot

C'est un petit roman à l'usage des primaires. Galilée était logé dans un palais lorsqu'il fut appelé devant l'Inquisition et il n'est pas démontré du tout pour Poincaré que la Terre tourne ; il n'est pas démontré non plus qu'elle ne tourne pas.

"*Dire que la Terre tourne, écrit-il, cela aurait-il un sens? S'il n'y a pas d'espace absolu, peut-on tourner sans tourner par rapport à quelque chose, et d'autre part comment pourrions-nous admettre la conclusion de Newton et croire à l'espace absolu?'!*

Un savant anglais, d'ailleurs, M. Russel Wallace, a soutenu que la Terre était le centre du monde et que c'est pour cela que le Christ est apparu sur la Terre. Dans ces conditions il n'y aurait rien d'étonnant à ce que le soleil tournât autour de la Terre.

Ce pauvre Poincaré ! Je n'en ai pas conservé une heureuse impression. Ce n'est pas sa faute ; il a été très poli.

Quoi qu'il en soit, cette matinée n'est pas une des meilleures de ma vie : la grippe, un de ces temps sinistres comme il en a fait il y a quelques jours, de ces temps qui vous démolissent et vous glacent jusqu'au plus profond des os, une rue banale un escalier affreux, un de ces mobiliers d'une vulgarité si bourgeoise qu'ils en semblent provocants, un de ces mobiliers qui faisaient hurler Flaubert, un homme bouché, obtus, s'arrachant difficilement les mots de la bouche pour exprimer des idées absentes.....

Il faut être organisé d'une certaine façon pour comprendre combien ces moments sont atroces. On a la sensation d'être idiot soi-même et aussi la sensation du néant et de l'imbécillité de tout.

Je vous assure qu'en ces moments-là l'énigme du monde se se pose devant vous.

On se dit : " Pourquoi suis-je là ce matin dans cet intérieur stupide ? pourquoi, grippé comme je suis, ai-je quitté ma maison par un temps pareil pour venir déranger cet homme qui, après tout, ne m'a jamais fait de mal? Je n'ai pas envie d'être de l'Académie et, d'ailleurs, cet homme ne votera jamais pour moi. Par la conformation même de son cerveau qui en a fait un grand mathématicien, il est incapable de la moindre affinité avec moi et, par surcroit, il est le beau-frère de Boutroux.

De là à se demander pourquoi on est au monde il n'y a qu'un pas.

C'est le même sentiment que celui que l'on éprouve par une belle nuit d'été, dans le silence de la campagne, à regarder le ciel constellé d'étoiles; c'est ce sentiment en laid, sans la poésie......

ÉDOUARD DRUMONT.

Mademoiselle Leclerc

Jeudi dernier, une de nos plus estimées familles de Saint-Boniface était plongée dans le deuil par un décès subit. mademoiselle Angelina Leclerc, fille de M. J. B. Leclerc, mourait emportée par une maladie de quelques heures. Depuis quelques jours elle était souffrante, mais il n'y avait rien de grave en apparence. Le dénouement a donc été doublement une épreuve pour les parents et la famille.

Mademoiselle Leclerc avait dix-sept ans ; elle était ancienne élève des R.R.S.S. de Jésus-Marie à Saint-Boniface. Ses compagnes disent avec une sympathie affectueuse et attristée les dons nombreux de son cœur ; ses succès à l'étude font par eux-mêmes l'éloge de son talent.

Le cercueil blanc qui la recueillit fut bientôt couvert de fleurs, d'offrandes de messes et de bouquets spirituels : témoignages de vifs regrets, condoléances aussi pour la famille.

Nous nous unissons de grand coeur à tous ces amis, et nous offrons à ceux que la mort a visités l'expression de notre sympathie. Les funérailles ont été solennelles L'Association des Enfants de Marie, dont mademoiselle Leclerc faisait partie ont assisté en groupe à la procession funèbre; six d'entre elles portaient les couronnes de fleurs qu'on avait déposées sur la tombe.

Les porteurs étaient M M. J. Prendergast, Eug Turenne, Geo. Bérubé, Alfred Couture, Victor Guilbault et Paul Lavoie.

Le deuil était conduit par M. J.-B. Leclerc, par ses fils, par les famille Mitord et Pelletier

Mgr. Dugas officiait à la cathédrale, assisté de M. l'abbé Prud'homme, comme diacre, et de M. l'abbé Lamy comme sous diacre.

Un chœur mixte a fait une musique très solennelle.

AVIS.

On demande un instituteur ou une institutrice bilingue diplomé pour le district d'école Gascon. S'adresser à J. Gerard au Sec. Tres. Oak Point Man.

De Retour

Monsieur et madame Joseph Bernier sont arrivés samedi à Saint-Boniface après un voyage de noces de deux mois en Europe. Un bon nombre d'amis s'étaient rendus à la gare pour les saluer.

Chez Nous ET Autour de Nous

—La Maison Blanche a cé ébré sa 3ème année de commerce à Saint Boniface samedi dernier.

—Assemblée de la St. Jean-Baptiste, dimanche le 19 juin à 1½ hrs. p. m à l'Hotel de Ville.

—Le C P. R pousse avec activité la construction de sa double voie de Portage-la-Prairie à Brandon.

—On demande une servante, s'adresser à Madame J. A Cusson 23 Rue Desautels application personnelle.

—Madame Renaud, No. 11, rue Masson, annonce au public qu'elle prendra des engagements comme garde malade.

—L'Union Métisse de St. Vital tiendra une assemblée dimanche prochain à l'école Mager à 2 30 heures p. m.

—M. Arthur Auger a été nommé sous inspecteur des postes à Edmonton. Nous félicitons M. Auger de cette promotion.

—A vendre, un appareil complet de scierie, et aussi lots et terres à bas prix. S'adresser à Joseph Hébert, Saint-Boniface.

—Le R. P. Bernier, curé de Végreville, Alta., part ce soir de Saint-Boniface après une visite de quelques jours dans sa famille.

Les personnes atteintes de consomption devraient essayer l'Allens Lung Balsam; on peut se le procurer chez tous les pharmaciens.

—Dans la semaine de l'exposition, M. Walker présentera la compagnie d'opéra "Culien"; opéras "Alaskan" Tenderfoot" "Burgmaster"

—A vendre par MM. Guilbault et Cie., du bois de chauffage de première qualité: épinette, tremble et cyprès, en gros et en détail. Téléphone 604.

Agréable au goût comme de la crème. L'Emulsion D. & L. est employé par ceux qui souffrent de grands froids et d'hemorragies avec les meilleurs résultats.

—Piano à vendre—Un Karn à peu près neuf valant $550. Vendu immédiatement pour $225. ou pour $350 dont $25 comptant et $7 par mois. S'adresser au MANITOBA.

—Madame F. X. Lambert, Mlles Angelina et L. A. Lambert de Kankakee Ill sont en promenade depuis quelques jours chez madame Philippe Coutu, rue Dumoulin.

—M M. Edmond Béliveau, F. X Lavoie, C. A. Gareau et E. Aubin, ont acheté 182 pieds de terrain situé sur la rue du Portage à Winnipeg en face du Happy-Land.

—L'Union-Nationale française de l'Ouest, donnera un concert, le 19 juin, dans ses locaux, 22 rue Dumoulin. Il y aura musique et rafraichissements gratuits Entrée, 25 cts.

—Demandé: Un agent parlant le français pour solliciter de l'assurance sur la vie pour une compagnée bien établie. Contrat libéral offert. Adressez: P. O. Box 636, Winnipeg.

Avez-vous trois à quatre cents âcres de terre sur la Rivière Rouge que vous désirez vendre? Voyez C. A Gareau immédiatement, 48 rue Dumoulin ou téléphonez: Main 7187.

—On demande cinq filles pour travailler à la fabrication de bretelles; s'adresser à la Western Suspenders Manufacturing Co, 160 Rue Princess, Winnipeg, block Chambers of Commerce, chambre No. 217.

—Le 22 courant, la C. M. B. A de Lorette donnera un piquenique à son bénéfice. Il y aura un très beau programme sportif. Le vainqueurs des différents jeux attlétiques seront dignement récompensés.

—MM. C. C. Bernier, président du choeur de de la Cathédrale, M le Directeur Salé et M. P. E. Beauchamp, membre du comité d'organisation, se sont rendus à Saint Jean-Baptiste dimanche où ils ont complété les arrangements nécessaires au succès du pèlerinage du 3 juillet. Nous pouvons dire dès à présent que des préparatifs sont faits pour accommoder au moins cinq cents personnes. Le R. M. St. Amant, curé, M. Nap. Comeault, M. J. Baril, M. P. Plamondon, M. le Dr. Renaud, et plusieurs autres citoyens ont reçu les délégués du choeur d'une façon excessivement cordiale; et la démonstration du 3 juillet sera un évènement religieux patriotique et artistique très imposante. Mgr Dugas a été invité à officier pontificalement. Billets en vente chez M. J. B. Leclerc à Saint-Boniface, et a la librairie Kéroack à Winnipeg. Le nombre étant limité, on ferait bien de retenir son bi let au plus tôt. Prix $1.50 pour adultes, et 75 cts pour enfants.

—*Les Cloches de Saint-Boniface*, en raison d'un accident survenu au moment de la mise en pages, qui les oblige à recommencer la composition, ne paraîtront pas aujourd'hui, 15 juin Le prochain numéro sera double

—Il nous fait plaisir d'apprendre que la J. H. Tremblay Co Ltd., vient d'obtenir le contrat d'une école de $300.00 à Winnipeg Cette école sera située sur le Academy road et sera l'une des plus belles de l'Ouest. Nous félicitons surtout M. J. H. Tremblay de ce succès; depuis quelques années il décroche de gros contrats avec une persistance qui plaît fort à ses amis.

Evitez les toniques à base d'alcool et de piments qui brûlent les cheveux et le cuir chevelu. Employez de la Bearine; c'est une pommade extraite de la graisse de l'ours, qui nourrit les racines et fait croître les cheveux.

Un fait positif vaut plus que dix oui-dire. Demandez au docteur Burgess, Surintendant de l'Hôpital des aliénés de Montréal son opinion sur l'Emplâtre au Menthol "D & L." Le véritable est fabriqué seulement par Davis & Lawrence Co.

—M. Léon Bénard désire informer le public que le char de chevaux annoncé depuis deux semaines, est arrivé et installé dans les écuries de M. Despatis, sur la rue St. Jean Baptiste, en arrière du Collège St. Boniface. Une visite est sollicitée.

—Nous publions ailleurs une lettre adressée spécialement aux corps enseignants du pays et dont le but est de prélever des fonds destinés à l'érection d'un monument à Dollard des Ormeaux à Montréal. Encourageons cette oeuvre si patriotique.

—On annonce la mort récente à Fresno, Californie, de M. Nicolas di Marco, restaurateur bien connu à Winnipeg. Comme son l'indique assez, M. di Marco était Italien de naissance; il habitait la Califournie depuis quatre ans; il avait demeuré à Winnipeg vingt-cinq ans.

—Nous offrons toutes nos félicitations à M. le docteur Léon Benoit qui vient de passer les examens qui l'admettent à la pratique de la médecine dans notre province. M. Benoit est arrivé ici il y a un an; il avait brillamment passé par Laval et avait servi comme médecin interne à l'Hotel-Dieu M. le docteur Benoit fait partie du Bureau de M. le docteur Lachance et fera surtout de la médecine générale, laissant ainsi à M. Lachance plus de temps, pour s'occuper de chirurgie.

Nous devons remercier les Japonais pour le Menthol qui, appliqué dans le Menthol Salve est sans égal pour soulager et guérir les piqûrss d'insectes, les brûlures de soleil, etc. 25 sous la boite chez les pharmaciens.

—Cette semaine au Théâtre Walker se joue la Comédie "A Woman Way" et samedi soir, pour la première fois, sera joué une comédie anglaise " The best people" la semaine prochaine, vendredi soir, le comédien canadien, M. James Fox et ses artistes de concert; les prix seront de 1 00 à 25 cts.

Toutes les personnes âgées souffrent d'attaques soudaines, de défaillance, de faiblesse du coeur et d'abattements. Le meilleur remède dans ces cas est le Ferrovim préparé, avec du maigre de boeuf frais, du citrate de fer et du vin espagnol pur de Xérès. Il stimule la digestion et fortifie tous les organes. $1.00 la bouteille.

Le remède pour la toux de Chamberlain est vendu avec une garantie que si vous n'êtes pas satisfait après avoir pris deux tiers de la bouteille, votre argent vous est remis. A vous d'essayer. Vendu par tous les pharmaciens.

Cité de St Boniface

AVIS est par les présentes donné que le conseil de la Cité de St. Boniface a l'intention de faire et construire les travaux ci-dessous énumérés comme améliorations locales payables par taxes speciales (à moins d'en être empêché dans chaque cas respectif, par une pétition telle que ci-après mentionnée.)

Dans les cas respectifs où les ouvrages d'amélioration locale seront exécutés, la Cité émettra des débentures spéciales pour un montant égalant le coût de l'ouvrage, et où sera et prélèvera une taxe annuelle en uniforme le frontage (sur les propriétés faisant front sur les rues ou parties de rues où l'ouvrage se a fait) suffisante pour payer l'intérêt et pour un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de temps mentionné dans chaque cas respectif, suivant la classe d'ouvrage mentionnée dans la liste ci-dessous, l'intérêt sur la dette étant calculé à cinq pour cent par an et à quatre pour cent par an sur le placement du fonds d'amortissement

Dans les cas où la Cité en général assumera une partie du coût du dit ouvrage la taxe annuelle ne se rapportera qu'à cette portion du coût qui se trouve en outre de la part de la Cité et dans les cas de trottoir construit sur un côté de la rue la côtisation sera prelevée sur les propriétés ayant front sur ce côté là de la rue seulement.

Dans les cas de pavages la Cité assumera le coût des intersections plus un cinquième de la balance du coût de la dite amélioration locale jusqu'à concurrence des quatre-vingtièmes du coût total et la balance du dit coût sera prélevée sur les propriétés ayant front sur les deux cotés de la rue ou partie de rue sur laquelle la dite amélioration locale sera faite et pour rencontrer le coût du maintien pour le terme que devra durer le pavage, il sera ajouté au coût du dit pavage une somme n'excédant pas 25 cents la verge carrée, et le montant nécessaire pour compléter les boulevards de chaque côté du dit pavage fera partie du coût du dit pavage.

Dans le cas d'égoût il sera chargé aux propriétés ayant front sur chaque côté de la rue où les travaux seront faits une somme de deux piastres par pied de frontage pour le coût de la construction de l'égout principal dans la rue à laquelle somme sera ajouté le coût de chaque connexion qui sera construite, le tout payable dans trente années avec intérêt calculé tel que ci-dessus mentionné. Et à moins que dans un mois à compter de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée dans chaque cas respectif, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété, ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces ouvrages et de la cotisation requise pour en payer le coût, la Cité de St. Boniface pourra, sans autre avis procéder à faire exécuter ceux des dits travaux contre lesquels aucune pétition telle que ci-dessus mentionnée n'aura été presentée, et à prélever les taxes speciales de frontage tels que ci-dessus.

Dans le cas de l'ouverture de l'avenue Hamel le coût total sera prélevé sur les lots compris dans le plan 1357.

Les ouvrages proposés et les rues et parties de rues sur lesquelles les dits travaux seront faits, la période d'années durant laquelle la cotisation spéciale sera prélevée et à l'expiration de laquelle les débentures émises pour en payer le coût seront payables sont respectivement comme suit:

PERIODE DE SEPT ANS.

Nivellement de toutes les rues et ruelles incluses dans le plan 1357. Coût approximatif $1144.00.

Un pavage en blocs de cèdre, de 15 pieds de largeur, sur la rue Archibald, proposée, de la rue Marion au Chemin St-Boniface. Coût approximatif $16187 00.

Un trottoir en madrier de 5'4" de largeur sur le coté nord de la rue Plinguet de la rue Archibald à la Rivière la Seine. Coût approximatif $189.00.

PERIODE DE VINGT ANS

Ouverture de l'avenue Hamel au sud du plan 711 sur toute la largeur du plan 1357 soit une lisière de trente pieds de largeur de la rue DeMeuron à la ligne ouest du lot 1 bloc 1 plan 1357. Coût approximatif $2398.00.

Un pavage de vingt quatre pieds de largeur en asphalte, bitulithique, blocs de bois créosotés ou tout autre espèce de pavage permanent adopté par le Conseil, sur la rue St Jean Baptiste de l'avenue Provencher à la rue LaVerandrye. Coût approximatif $7596 00.

Un pavage de vingt-quatre pieds de largeur en asphalte, bitulithique, blocs de créosotés ou tout autre espèce de pavage permanent adopté par le Conseil, sur l'Avenue Hamel de la rue DeMeuron à la rue Aulneau. Coût approximatif $21,974.

Un pavage de quarante six pieds de largeur en asphalte, bitulithique, blocs de bois créosotés ou tout autre espèce de pavage permanent adopté par le Conseil, sur la rue Tache de la rue Eugenie au Chemin Ste Marie. Coût approximatif $18,741.00.

PERIODE DE TRENTE ANS

Un canal d'égout souterrain avec les connexions d'égoût nécessaires pour permettre la construction d'un pavage de trente pieds de largeur, sur le Chemin Ste. Marie de la rue McMillan (4th) aux limites de la Cité Coût approximatif 9190.00. (Les propriétaires intéressés ont droit à trente jours de la publication de cet avis pour faire ces connexions eux-mêmes sous la surveillance de l'ingénieur.)

Un canal d'égoût souterrain avec les connexions d'égoût nécessaires pour permettre la construction d'un pavage de vingt quatre pieds de largeur, sur l'avenue Hamel de la rue DeMeuron à la rue Aulneau. Coût approximatif $7,090 00 (Les propriétaires intéressés ont droit à trente jours de la publication de cet avis pour faire ces connexions eux-mêmes sous la surveillance de l'ingénieur.)

St. Boniface le 15 Juin A. D. 1910.

(Par ordre) J. B. COTÉ. Greffier.

GUERISON ET RECONNAISSANCE

La légende nous apprend qu'un jeune Romain exilé dans les déserts de l'Afrique, fit, un jour, la rencontre d'un lion qui lui inspira une salutaire frayeur, frayeur bien concevable, si l'on songe que le personnage en question n'avait rien de notre moderne Roosevelt.

Son premier mouvement fut de courir chercher un abri, surtout lorsqu'il vit la bête féroce s'avancer sur lui. Mais aussitôt il constata, à son grand soulagement, que le monarque des déserts, au lieu de bondir sur sa proie, s'avança piteusement, la tête basse et tirant la patte—comme un vulgaire rhumatisant—et avec l'air lamentable d'un arthritique qui vient de subir une forte attaque.

Il le laissa s'approcher ainsi et comme l'animal, au lieu de lui appliquer le coup de griffe destructeur auquel il s'attendait, lui tendit misérablement la patte, il prit celle-ci et l'examina promptement.

Il n'eut pas de peine à s'apercevoir que le seigneur à grosse chevelure s'était enfoncé une malencontreuse épine qui lui enlevait toute possibilité de se mouvoir. Immédiatement, il extirpa l'épine, lava la plaie et l'animal soulagé le remercia de ses soins en lui léchant les mains. Par la suite, le lion s'attacha à son sauveur et l'accompagnait partout à la chasse où il lui rabattait le gibier.

Mais il n'est si bons amis qui ne se quittent; le jeune Romain gracié sortit du désert et rentra dans Rome, après avoir laissé dans les sables nubiens son royal ami.

Un beau jour, longtemps après,—c'est une longue histoire!—notre jeune Romain s'étant remis à conspirer, fut arrêté de nouveau et condamné cette fois à être jeté aux bêtes.

Le jour de l'exécution arrivé, le condamné se tenait au milieu de l'arène, les bras croisés sur la poitrine, attendant résolument que les portes des cages s'entr'ouvrissent pour livrer passage à la bête, sous les crocs de laquelle il devait succomber. Une foule méridionale, rumeuse et tumultueuse, assoiffée de sang et de carnage, encombrait les gradins du cirque, poussant des cris de mort peu divertissants.

L'empereur vient d'arriver, a lancé un léger coup d'œil sur l'être infime qui, planté au milieu de l'arène, fait une tache imperceptible sur le sable rutilant au soleil romain; puis il fait signe de laisser entrer le lion.

Celui-ci bondit de sa retraite et l'on croit qu'il ne va faire qu'une bouchée de sa proie. Mais, ô surprise! arrivé d'un seul bond en face de la victime qui lui est offerte, il s'arrête net, flaire l'homme impassible, et au lieu de le dévorer, se met à lui lécher les pieds.

Le lion venait de reconnaître son sauveur du désert de Nubie et lui témoignait publiquement sa reconnaissance pour la guérison qu'il lui devait et que ne pouvaient lui faire oublier ni le jeûne auquel on l'avait astreint, ni les coups que les bellnaires lui appliquaient.

Immédiatement tumulte, scandale, tapage de la tourbe populaire! L'empereur fait appeler le grand exécuteur et lui demande la cause de l'incident qui lui est expliquée et le frappe tellement, qu'il accorde sa grâce au condamné en lui recommandant de ne plus recommencer.

Nous abrégeons un peu la fin de cette histoire, qui a inspiré bien des peintures et des poètes, pour en tirer la morale suivante destinée à toutes les personnes qui souffrent: "Il n'est pas de plus grand bienfait que d'être soulagé d'un mal qui vous enlève l'aisance de vos mouvements et votre facilité d'évolution."

Les animaux eux-mêmes sont reconnaissants jusqu'à la mort envers l'homme qui leur rend le moyen de se servir de leurs membres et qui les guérit d'une douleur paralysant leurs organes locomoteurs.

Pensez-vous qu'il y ait au monde une affection plus douloureuse, plus enrageante, plus sournoise que le rhumatisme sous ses divers modes de présentation?

Croyez-vous aussi qu'un bienfait soit comparable à la guérison du mal arthritique?

N'êtes-vous pas convaincu que le remède guérisant le rhumatisme est le plus précieux au monde, aussi précieux que la vie elle-même, puisque cette guérison rend le plus grand bien que puisse posséder l'homme: l'activité?

Si vous en êtes convaincu, n'hésitez pas à recommander à vos amis qui souffrent du rhumatisme les Pilules Moro. C'est un remède de souverain pour arrêter les progrès de l'arthritisme, supprimer la goutte, effacer le rhumatisme, rendre la santé et la gaieté!

L'effet est surprenant, immédiat, infaillible.

Lisez la lettre qui suit d'un rhumatisant guéri par les Pilules Moro. A son ton joyeux et enthousiaste, ne dirait-on pas un lion auquel on a rendu la faculté de bondir!



M. EDOUARD MORIN, 218 rue Walter, Ottawa, Ont.

Ottawa, 20 Juin 1909.

Chers Messieurs,

C'est avec un vif plaisir que je vous écris aujourd'hui pour faire l'éloge de vos excellentes Pilules Moro.

Je tiens à dire, chers messieurs, qu'elles m'ont guéri complètement du rhumatisme.

Voilà six mois que j'ai commencé à prendre les Pilules Moro qui ont eu sur moi un effet magique. Elles m'ont guéri au bout de douze boites seulement.

A présent, j'ai soixante ans, et depuis vingt-cinq ans je souffrais de ce beau rhumatisme, et même, dans ces derniers temps, j'étais obligé de prendre le lit.

Après douze boîtes, je ne me ressens plus d'aucune douleur. Voilà bientôt quatre mois que je n'en ai pas pris et je me sens rajeunir tous les jours.

Si je suis guéri aujourd'hui, je le dois aux Pilules Moro dont je ne saurais faire trop l'éloge; d'ailleurs, tous mes garçons en prennent.

Votre tout dévoué,
EDOUARD MORIN,
218 rue Walter, Ottawa, Ont.

CONSULTATIONS GRATUITES

—Par les Médecins de la Compagnie Médicale Moro tous les jours, excepté les dimanches, de neuf heures du matin à 6 heures du soir, au No. 272 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettre à tous les hommes malades qui demeurent en dehors de la ville.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

FEUILLETON DU MANITOBA

Les Noellet

(*Suite*)

N° 21

L'épreuve lui fut cruelle et surtout l'attitude des Noellet. Quand elle les rencontrait, ils ne semblaient pas même la voir, ils passaient, droits, tristes, le métayer sans lever son chapeau, la métayère et ses filles sans un signe de connaissance à cette enfant qui, la veille encore, faisait presque partie de la Genivière. Complice du fils rebelle et ingrat, elle avait, comme lui, perdu sa place au foyer. Elle n'était pas même une étrangère. L'ancienne amitié qui l'avait tant protégée et soutenue s'était tournée contre elle, et la livrait par son silence même, aux mauvais propos d'un grand nombre.

Il en coûtait à Mélie Fainette d'interroger maintenant sur la Genivière des indifférents et de savoir par eux des nouvelles qu'elle eût données autrefois. Elle apprenait chaque jour que l'état de Jacques s'aggravait. Elle aurait voulu courir, s'asseoir au chevet du malade, soigner avec Antoinette et Marie le meilleur ami de Pierre. Mais ce dévouement même lui était défendu.

Un matin, comme elle sortait de l'église et rentrait chez elle, elle croisa l'abbé Heurtebise qui l'arrêta, — cet homme austère était clément.

—Mélie, dit-il j'en reviens : il ne passera pas la journée.

—Monsieur le curé répondit-elle, je ne peux pas y aller, n est-ce pas?

L'abbé branla la tête. Et la tisserande reprit son chemin toute humiliée et en larmes. Et quand elle fut dans son jardin elle regarda, une heure durant, les chênes lointains de la Genivière

...Dans la chambre, d'où l'abbé Heurtebise venait de sortir, sur le lit où couchaient d'habitude le métayer et sa femme Jacques se mourait, en effet.

Son entrevue avec le prêtre lui avait donné un moment de calme et je ne sais quelle grandeur. Il avait dû comprendre quelque chose de l'au-delà de la vie, car ses traits s'étaient illuminés d'une expression noble et comme transfigurés. Qu'est-ce qu'il fixait ainsi du côté de la fenêtre ouverte : ses soeurs agenouillées, sa mère accroupie de lassitude et qui lui tenait toujours la main ? non; les brins de vigne qui descendaient de la treille, dans la lumière bleue de la baie, ou les rideaux blancs que le vent agitait avec un frémissement d'oiseau qui s'envole ? le petit arbre, en face, où pendait encore un reste de cerf-volant, débris des jours lointains ?Non. Ses regards allaient par-delà. Il voyait la mort, et il n'en avait pas peur, car il souriait. La paix, une espérance déjà certaine, une joie où l'âme était tout, quelque chose de détaché et de supérieur à la vie, voilà ce qui se lisait sur ce visage où la mort écrivait aussi : j'arrive.

Une oppression terrible le prit, et dans l'angoisse, il retrouva la force de se redresser encore sur l'oreiller. Sa mère était déjà debout, qui le soutenait, et le recoucha doucement quand l'accès fut calmé. Seulement, il avait fermé les yeux.

Il appartenait de nouveau tout entier à la souffrance.

Et les heures coulèrent, lentes, lentes, au bruit de cette respiration qui comptait les secondes et s'obstruait de plus en plus.

Des voisins, quelques gens du bourg s'étaient joints aux Noellet. Il y avait bien quinze personnes dans la chambre, toutes agenouillées autour du lit qui les dominait comme un autel, épiant avec une pitié mêlée d'attendrissements égoïstes et de retours sur elles-mêmes la commune et souveraine maîtresse des hommes qui venait. Quand l'une d'elles se levait, les autres la suivaient du regard, et il y avait un grillotis de rosaires remués dans le silence de la chambre. Parfois, Julien Noellet, immobile comme une statue de granit gris, à la tête du lit, ouvrait un vieux livre, à la couverture gondolée, le même qu'il ouvrait chaque soir depuis quarante ans et sans prévenir, d'une voix un peu moins forte seulement que de coutume il lisait un psaume ou une litanie. Un murmure de voix de tous les âges lui répondait, puis, subitement, quelqu'une de ces voix s'arrêtait, coupée par les larmes, et deux ou trois seulement, finissaient la réponse qu'elles avaient toutes commencée

Vers quatre heures, Jacques souleva sa main, toute froide, qu'il avait posée sur le drap le long de son corps. En même temps ses paupières s'entr'ouvrirent, et son regard d'outre-tombe jeté à travers des espaces infinis.

—Que veux-tu, mon Jacques ? dit la mère.

Il entendit sans doute

Ses lèvres s'agitèrent et dirent :

—Mon frère l'abbé, ou est-il?

Jacques respira une dernière fois. Puis brusquement, le souffle s'arrêta, la poitrine tendue dans un suprême effort, souleva le drap, l'étincelle de vie disparut du visage, et une pâleur bleue courut de son front à ses pieds.

Alors les voisines et les soeurs de Jacques avec elles se mirent à pleurer tout haut et à pousser des cris. Leurs voix aiguës, mêlées, se répandirent par la fenêtre, dans la tombée tranquille du jour, et annoncèrent au loin que Jacques était mort, tandis que le père, et la mère recueillis, immobiles, regardaient reparaître et grandir sur le visage de leur fils l'expression surhumaine qu'il avait eue le matin.

XX

Le surlendemain, de bonne heure les gens des fermes voisines revinrent à la Genivière. Les femmes, couvertes de leurs capots noirs et semblables à des religieuses, entraient par la première chambre demeurée ouverte, et allaient s'agenouiller dans la seconde, si gaie et si blanche d'ordinaire, toute close à présent et pleine de ces formes sombres. Au milieu, sur deux chaises, on avait placé le cercueil recouvert d'un drap blanc et sur le drap un bouquet cueilli le matin par Antoinette et un brin de romarin trempant dans une secoupe d'eau bénite. A droite et à gauche du cercueil, par terre, deux flambeaux dont le vent de la porte ouverte la flamme permettaient à peine de se diriger dans cette ombre tant leur lumière semblaient faire par toutes ces robes et ces capes noires. Il y avait là aussi des parents de Montrevault et de plusieurs bourgs de la Vendée de ces cousines qu'on ne voit qu'à la noces et aux enterrements : toutes pleuraient, plusieurs avec de grands soupirs et des sanglots qui s'entendaient jusque dans la cour où se tenaient les hommes.

Eux, plus froids, comme il convient à des chefs, groupés devant la maison, devisaient de fronts dont on pouvait voir les épis d'un gris d'argent, vers le moulin de Haute-Brune; ils pronostiquaient, de différentes sortes, sur le temps qu'il ferait à la fin de l'été, et traitaient quelques autres sujets du même ordre, mais gravement et avec la pensée toujours présente du deuil qui les réunissait. Tous ces paysans avaient le respect de la mort, et Jacques, un des moindres d'entre eux, un pauvre petit soldat, trouvait dans ces parentés lointaines un cortège ému des larmes vraies et la pitié qui prie quand elle pleure.

Le métayer se tenait parmi eux, le plus près du seuil. De temps en temps il arrivait une carriole de parents, en noir. Quelques hommes se détachaient pour donner un coup de main, dételer le cheval et lui trouver une place dans les hangars, tandis que les nouveaux venus s'avançaient vers le chef de famille, et l'abordaient avec ces formes cérémonieuses, ces longues formules de salut qui sont dans le code de la politesse vendéenne. — Bonjour, mon cousin, comment vous portez vous ? — Je vous remercie, je me porte bien. — Et votre femme, ma cousine, comment se porte-t-elle ? — Ça va bien aussi, Dieu merci. —Et vos filles, mes cousines, et tout le monde comment se portent-ils ?

Le métayer répondait encore et reprenait pour son compte, la litanie des interrogations, qu'on venait de lui faire subir, s'enquérant de la santé, de son cousin, de sa cousine, et de " chacun chez vous." Alors seulement les femmes pénétraient dans la maison, les hommes se mêlaient à l'un des groupes formés dans la cour.

Quand huit heures sonnèrent, il fit signe à deux jeunes métayers, ses amis, celui de la Renaudière et celui de la Grande Ecorcière, qui allèrent sous le hangar en face chercher une perche de frêne, longue et solide. Ils entrèrent alors dans la chambre, au milieu des femmes dont les gémissements redoublèrent, et suspendirent le cercueil à la perche au moyen de deux cordes. Puis, soulevant le fardeau jusqu'à leurs épaules, ils traversèrent la salle voisine, celle où Jacques avait couché toute sa vie, franchirent le seuil, et remontèrent lentement la pente de la cour pour gagner le chemin. Quand le corps passa près de l'écurie, les chevaux hennirent et s'agitèrent. Il les avait menés si souvent ! Au dessus du cortège, les arbres étendaient leurs branches, chênes, ormes, cerisiers, dont les fruits, verts gonflés de sève, étincelaient dans cette lumière de printemps, pommiers en pleine fleurs dont l'écume blanche et rose tombait sur le chemin.

Les champs de lin s'inclinaient, les champs d'orge et de blé secouaient la tête. Il n'y avait pas d'oiseaux. La mort passait. A chaque fois qu'un sentier croisait celui du bourg, les porteurs s'arrêtaient, déposaient le cercueil sur l'herbe, et l'on entendait les cordes tendues crier sur le bois de frêne.

(*A suivre*)

Fetes Jubilaires au Collège de St-Boniface

Des circulaires ont été envoyées aux anciens élèves du collège de St Boniface au sujet des fêtes jubilaires qui auront lieu les 16, 17, et 18 août.

Voici les noms des officiers du comité général :

Président : M. L. N. Bétournay.

1. Vice Président : Rév. M. A. Béliveau, Chanc.

2. Vice Président : Dr F. A. Lachance.

Secrétaire Arch. : M. Noël Bernier.

Secrétaires Correspondants : M.M. C. H. Royal, J. Dutton.

Trésorier : M. Gust Rocan.

Conseillers: M R. Goulet, M. Jos. Bernier. R. P. J. Magnan, O. M. I., R. M. J. Prud'homme. R. M. J. Poitras, M. A. Potvin, M. Albert Dubuc

Il y aura réunion des officiers ci-dessus nommés, jeudi à huit heures, p m. le 16 juin, au collège. On est prié de s'y rendre, vu que des affaires importantes y seront traitées.

C. O. F.

A une assemblée de la Cour Taché No. 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques tenue mercredi, le 8 juin, la résolution suivante a été adoptée.

Proposé par le Frère Vice chef Ranger, Fr. C. A. Lemiex, appuyé par le Frère Syndic, M.Toupin, qu'il soit résolu : 1 Que la Cour Taché No 252, de l'Ordre des Forestiers Catholiques, a appris avec douleur la mort de M. Joseph G. Mager.

2 Comme marque d'appréciation pour les services rendus à la Cour comme Sécrétaire Financier, qu'un bouquet spérituel de de quatre messes soit déposé sur la tombe du Frère defunt

3 Que la charte de la cour soit voilée en noir, pendant trente jours, comme marque de deuil.

4 La Cour envoie à Madame Mager et à sa famille, et aussi aux frères Gustave, Ferdinand, et Jules Mager, J. E. Cyr, Médéric Cyr, J. N. Sénez, L D. Senez et Edouard Guilbault l'expression de ses sincères sympathies.

5 Que copie de la présente soit envoyée à la famille et à la presse.

J. A. Prendergast
Sec-Archiviste

Les Pionniers de la Terre de Rupert

L'Association des Pionniers de la Terre de Rupert offrira des adresses à Sir Wilfrid Laurier, lors de son passage prochain à Winnipeg, Ste-Anne, Prince Albert et Edmonton.

On sait que cette association se compose des pionniers venus dans l'Ouest avant 1870 et qui n'ont pas été concessionnaires de terrains de la part des autorités fédérales, comme il en a été concédé à beaucoup entre 1835 et 1870.

Le but de cette Société est de faire durer les vieilles amitiés d'autrefois; de faire la compilation de dates pour l'histoire; d'obtenir pour ses membres l'accomplissement des assurances qui leur ont été donnée par le gouvernement anglais lors de l'Union en 1870.

L'association fera un respectueux et chaleureux accueil au premier ministre du Canada et lui soumettra ses réclamations, lesquelles, nous l'espérons, seront examinées avec bienveillance.

M. Victor Mager a été élu hier, président de cette intéressante Société

Catastrophe a Montreal

L'édifice du "Herald", à Montréal, a été détruit lundi matin par la chute d'un réservoir et par un incendie provoqué par le bouleversement qui s'en suivit.

Vingt-cinq personnes ont perdu la vie. Les blessés sont nombreux.

C'est le feu le plus désastreux qui ait encore visité Montréal à cause des malheurs épouvantables qui l'accompagnent. Montréal est en deuil.

—Le cigare **1912** est en vente au bureau de J. B. Leclerc.

ST BONIFACE MANITOBA.



Le Manitoba est en avant

Manitoba a 6,019,200 acres de surface d'eau, ce qui donne aux terrains les plus grands avantages au point de vue des récoltes ; l'égoût et l'arrosage.

Il y a encore 25,000,000 d'acres inoccupés.

La population de la Province en 1901 était de 225,211. Elle est maintenant d'environ 500,000 ce qui est un Progrès plus que satisfaisant.

La production du blé, de l'avoine et de l'orge se chiffrait en 1901 de 90,367,085 minots ; en 5 ans elle a augmenté à 129,475,943 minots.

Winnipeg, en 1901, avait une population de 42,240. Maintenant elle possède environ 150,000 âmes, ce qui veut dire qu'elle a quadruplé en huit ans. L'évaluation de Winnipeg était, en 1901, de $26,405,770 ; elle se chiffre maintenant à $111106, 390. Elle a donc triplé en sept ans.

Nous avons toutes les facilités de transport. Quatre transcontinentaux, complétés ou en voie de construction passent par Winnipeg et on compte dans la province près de 4,000 milles de chemins de fer terminés.

Manitoba est la partie du globe qui a progressé le plus rapidement au point de vue de l'agriculture et du commerce. C'est la place où l'on peut s'établir sans risque et placer des capitaux, car c'est la place où l'on obtient les meilleurs revenus pour notre travail ou notre argent.

Pour renseignements, veuillez vous adresser à

JAS. HARTNEY, 77 York St., Toronto, Ontario.
JOS. BURKE, Logan Ave, Winnipeg, Manitoba.
A. A. C. LARIVIÈRE, 22 Bâtisse de l'Alliance, Montréal, Québec.
J. F. TENNANT, Gretna, Manitoba.

J. J. GOLDEN,
Député Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration.
Winnipeg, Manitoba.

